



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 30 mars 2023

N° 36 Attribution de subventions relatives aux commissions coup de
pouce et bourse au permis

Membres composant le Conseil Municipal	49
Membres en exercice	49
Membres présents	42
Membres excusés et représentés	5
Membres absents non représentés	2
Pour	47
Contre	0
Abstention	0
Ne prend pas part au vote	0

Télétransmission Préfecture

Nomenclature : 7.5

Numéro : 094-219400686-20230330-
lmc1100-DE-1-1

Date réception : 3 avril 2023

Le 30 mars 2023 à 19h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de Monsieur Sylvain BERRIOS, Maire, au nombre de 42, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 24 mars 2023.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil pour la présente séance, Carole DRAI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Etaient présents:

M. Sylvain BERRIOS Maire

Mme Carole DRAI, M. Pierre-Michel DELECROIX, Mme Laurence COULON, M. Germain ROESCH, M. Julien KOCHER, Mme Hélène LERAITRE, M. Cédric LAUNAY, Mme Dominique SOULIS, M. Philippe CIPRIANO, Mme Agnès CARPENTIER, Maire-Adjoint

M. Jean-Marc BRETON, Mme Pascale MOORTGAT, M. Adrien CAILLEREZ, Mme Jacqueline VISCARDI, Mme Marion COHEN SKALLI, M. Bruno BISMUTH, Mme Nadia LECUYER, M. Gilles CHERIER, Mme Peggy D'HAHIER, M. Aurélien PREVOT, Mme Marie-Thérèse DEPICKERE, M. Frank PATTI, M. Marc COHEN, Mme Anne-France LAVIROTTE, M. Loïc KERMAGORET, Mme Jacqueline LAVAL, Mme Florentine RAFFARD, M. Claude SOUSSY, M. Pierre FERRERO, Mme Dominique BLÉHAUT, M. Henri PETTENI, Mme Charlotte MARTIN, M. Vincent PUIG, Mme Lydia DE LISE, M. Téo FAURE, M. Fabrice CAPRANI, Mme Nadia GRONDIN, Mme Hélène FEO, M. Matthieu FERNANDEZ, Mme Deborah WARGON, M. Frédéric LOURADOUR, Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés et représentés:

Mme Yasmine CAMARA qui a donné pouvoir à Mme Carole DRAI, Mme Achraf ATALLAH qui a donné pouvoir à Mme Dominique SOULIS, M. Bernard VERNEAU qui a donné pouvoir à M. Pierre-Michel DELECROIX, Mme Sandra HOSSEINI qui a donné pouvoir à Mme Hélène LERAITRE, Mme Céline VERCELLONI qui a donné pouvoir à M. Vincent PUIG.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

Etaient absents non représentés :

M. Pierre GUILLARD, M. Laurent DUBOIS.

N° 36

OBJET : Attribution de subventions relatives aux commissions coup de pouce et bourse au permis

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 1er octobre 2020 portant approbation de la composition et de la désignation des membres de la commission «Coup de Pouce » et «Bourse au permis»,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 8 avril 2021 approuvant le règlement établi pour l'organisation du Service Jeunesse,

VU la délibération du 30 juin 2021 modifiant le règlement de la Bourse au permis et du contrat de prestations avec les auto-écoles,

VU la délibération du 30 juin 2021 modifiant le règlement de la commission «Coup de Pouce»,

VU la proposition de la commission «Coup de Pouce et Bourse au Permis» réunie le 13 février 2023,

VU l'avis de la Commission Affaires scolaires, animations, culture, sports, relations internationales, mémoire et monde combattant en date du 20 mars 2023,

CONSIDERANT que le Service Jeunesse a mis en œuvre une opération «Coup de Pouce» en faveur des jeunes Saint-Mauriens âgés de 11 à 25 ans, destinée à promouvoir et à soutenir quelques projets personnels, scolaires ou professionnels,

CONSIDÉRANT que dans le cadre de l'opération « Coup de pouce », cinq projets ont été étudiés et que trois ont été retenus par la commission du 13 février 2023,

CONSIDERANT que le Service Jeunesse a mis en œuvre une opération «Bourse au permis» en faveur des jeunes Saint-Mauriens âgés de 17 à 25 ans destinée à les aider à passer leur permis de conduire (B) en échange d'une action citoyenne dans une logique d'intérêt général,

CONSIDÉRANT que dans le cadre de l'opération « Bourse au permis », sept projets ont été étudiés et qu'ils ont été retenus par la commission du 13 février 2023,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après examen et délibéré :

Approuve l'attribution de subventions pour un montant de 10 000 euros pour les projets figurant ci-après :

N° 36**OBJET : Attribution de subventions relatives aux commissions coup de pouce et bourse au permis**

Raphaël RAVELOMANANTSOA – Coup de Pouce	1000 €
<p>Etudiant vétérinaire à l'ENVA. Amené à réaliser, dans le cadre d'une mobilité internationale un stage vétérinaire, à Antsirabe (Madagascar) à la clinique Production de Santé et d'Alimentation Animale. 2 pratiques vétérinaires :</p> <ul style="list-style-type: none">• Animaux de compagnie• Pratique rurale (élevages porcins, avicoles et bovins) <p>Souhaite découvrir une autre approche, d'autres pratiques selon les moyens disponibles dans le pays et dans un milieu de vie très différent</p>	
Roman TSHAWA TANDA – Coup de Pouce	1000 €
<p>Etudiant en BTS commerce international au lycée Marcelin Berthelot. Réalisation d'un stage d'au moins 4 semaines à l'étranger. Stage en Espagne à Saragosse du 24 avril au 30 juin 2023</p>	
Angenord BELLE – Coup de Pouce	1000 €
<p>Etudiant en BTS commerce international au lycée Marcelin Berthelot. Réalisation d'un stage d'au moins 4 semaines à l'étranger. Stage en Espagne à Saragosse du 24 avril au 30 juin 2023, dans l'organisme ACOGIDA PMA Product.</p>	
Lucas FOURNET – Bourse au permis (sur dossier)	1000 €
<p>Etudiant en 2^{ème} année de classe préparatoire BC PST au lycée Marcelin Berthelot Bénévolat auprès de l'association « Le Duplex ». Accueil des jeunes Durée : 60 h.</p>	
Clémence DAVID – Bourse au permis (sur dossier)	1000 €
<p>Étudiante en management. Bénévolat en tant que cheftaine chez les scouts et Guides de France de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire (organisation de rencontres, mise en place de projets mêlant handicap et animaux.. Durée : 60 h.</p>	
Aya GOUJA – Bourse au permis (sur dossier)	1000 €
<p>Etudiante en L2 STAPS Management du sport à L'UPEC Créteil. Bénévolat auprès de la Stella handball à Saint-Maur. Suivi de l'entraîneur de l'équipe première D2 Féminine de Handball lors des entraînements et des matches. Aussi en charge des stands de maillots, à l'accueil ou à la buvette. Durée : 60 h.</p>	

N° 36**OBJET : Attribution de subventions relatives aux commissions coup de pouce et bourse au permis**

<p>Arthur BOURRIT – Bourse au permis (<i>sur dossier</i>)</p> <p>Lycéen en 1ère générale au lycée Marcelin Berthelot. Bénévolat de la section VGA Voile. Préparation du matériel nautique et assistantat de l'encadrant lors des stages. Durée : 60h.</p>	<p>1000 €</p>
<p>Justine LEGOFF – Bourse au permis (<i>sur dossier</i>)</p> <p>Étudiante en 1ère année d'école de commerce (IESEG Paris). Bénévolat à l'épicerie solidaire de Terre'Anoe. Accueil, collectes, inventaire des stocks, aide administrative (site internet, comptabilité...) Durée : 60h.</p>	<p>1000 €</p>
<p>Dainya BENAÏSSA – Bourse au permis (<i>sur dossier</i>)</p> <p>Lycéenne en terminal Bac pro vente. Bénévolat au sein du Club Fantasy, pour les enfants de 4 à 9 ans. Durée : 60h.</p>	<p>1000 €</p>
<p>Amandine GAILLARD – Bourse au permis (<i>sur dossier</i>)</p> <p>Étudiante en 1ère année de BTS Chimie. Bénévolat au sein de la section Judo du SMUS. Aide à l'encadrement lors de toutes les 1ères semaines de congés scolaires. Durée : 60h.</p>	<p>1000 €</p>

Dit que ces subventions seront imputées sur le budget 2023 de la Ville.

Dit que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne.

Fait et délibéré en séance le 30 mars 2023, les membres présents ayant signé la liste d'émargement.

Certification exécutoire

Certifié Exécutoire par le Maire
Compte tenu de la réception en
Préfecture
le 3 avril 2023
et de la publication électronique
le 6 avril 2023

Le Directeur Général des Services
Frédéric ERZEN

Le secrétaire de séance



Carole DRAI

LE MAIRE,



Val de Marne BERRIOS

N° 36

OBJET : Attribution de subventions relatives aux commissions coup de pouce et bourse au permis

La présente délibération peut faire l'objet:

- d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de MELUN, 43, rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 - 77008 Melun Cedex - Téléphone : 01 60 56 66 30 - Télécopie : 01 60 56 56 10, ou par Télérecours Citoyen (<https://citoyens.telerecours.fr>), dans un délai maximal de deux mois, à compter de la publication électronique de la présente, conformément aux articles R.421-1 et R421-2 du Code de justice administrative ;
- d'un recours gracieux formulé auprès de Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle – 94107 Saint-Maur-des-Fossés cedex. Un tel recours gracieux emporte des effets de droits et la suspension du délai de recours contentieux dans des conditions conformes aux règles de la procédure contentieuse administrative.

